

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	14	4	5	0

**Séance du 11 avril 2024**

- date convocation  
**08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et onze avril à 19 heures 30,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon,  
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire,

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, VEYRIER, BELLEC, BRACHET DARSEZ,  
DELCUZOUL DELTOUR, FRANQUE, LEMARECHAL, ROBERT

Absent(s) :

Procurations à : BELET à DELTOUR - BIROL à LANZA - FLAUSS à  
VEYRIER - CERNEAUX à LEMARECHAL

Absents excusés : BELET, BIROL, FLAUSS, CERNEAUX

Secrétaire : BRACHET

---

**Objet : Approbation du compte financier unique 2023 (CFU)  
2024-04-11 01**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu la délibération du 10 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu l'avis de la commission des Finances du 25 mars 2024;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023,

Vu le Compte Financier Unique 2023;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2023
- DONNE pouvoir à M. Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 12 avril 2024

Du 12 avril 2024

Le Maire,

Christian GOMEZ



12215

COMMUNE SAINT CHRISTOPHE VALLON

CFU 2023

Code INSEE

Commune

CO1

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES : Pour 14  
 Contre 0  
 Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 08/04/2024

A Saint-Christophe-Vallon , le 11/04/2024


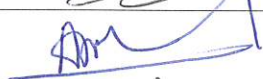


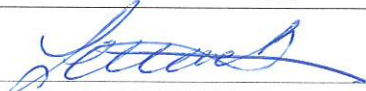
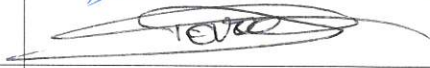


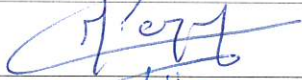




Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Saint-Christophe-Vallon , le 11/04/2024

le Conseil Municipal

BELET Alexandre - conseiller	a donné procuration à F. DELTOUR	
BELLEC Azilis - adjointe		
BIROL Caroline - conseillère	a donné procuration à JC LANZA	
BRACHET Benoit - conseiller		
CERNEAUX Maëva - conseillère	a donné procuration à C. LEMARECHAL	
DARSES Roger - conseiller		
DELCUZOUL Blandine - conseillère		
DELTOUR France - adjointe		
FLAUSS Thierry - conseiller	a donné procuration à JLVEYRIER	
FRANQUE Jean-Paul - conseiller		
GOMEZ Christian - Maire		
LANZA Jean-Luc - adjoint		
LEMARECHAL Carine - conseillère		
ROBERT Christine - conseillère		
VEYRIER Jean-Louis - adjoint		